



DECLARATION

*Ce document est généré électroniquement par le système.
Pour vérifier son authenticité, vous pouvez flasher le QR Code apposé sur ce document.*

Référence de l'impôt : **DR02602100003368080** Date d'édition : 10/02/2026
Centre des Impôts : **Centre des moyennes entreprises Conakry 1**

01 - IDENTIFICATION DU CONTRIBUABLE

Raison sociale	SOCIETE MT SOLUTION GUINEE SARL		
NIFp	369750369	Clé TVA	3J
Secteur d'activité	Construction		
Géolocalisation	Longitude : -13.71066 - Latitude : 09.51060		
Adresse	CONAKRY		
Quartier	ALMAMYA I		
Commune	KALOUM	Téléphone	624-39-87-97
Déclarant	CISSE Aissatou		

02 - INFORMATIONS SUR LA DECLARATION

Montant débit	27 200 000	Montant crédit	0
Code nature d'impôt	PATENTE	Période	Année 2026
Nature d'impôt	Patente MATAM		
Date limite	17/02/2026	Date de validation	10/02/2026

03 - DETAIL DE LA DECLARATION

Indice	Désignation	Valeur
5	Calcul du droit fixe	
10	Chiffre d'affaires de l'année précédente	2 217 849 000
15	1ère Classe : Montant de la contribution si chiffre d'affaires supérieur ou égal à 10 000 000 000 GNF	0
20	2ème Classe : Montant de la contribution si chiffre d'affaires supérieur ou égal à 5 000 000 000 GNF et inférieur à 10 000 000 000 GNF	0
25	3ème Classe : Montant de la contribution si chiffre d'affaires supérieur ou égal à 3 000 000 000 GNF et inférieur à 5 000 000 000 GNF	0
30	4ème Classe : Montant de la contribution si chiffre d'affaires supérieur ou égal à 800 000 000 GNF et inférieur à 3 000 000 000 GNF	2 000 000
35	5ème Classe : Montant de la contribution si chiffre d'affaires inférieur à 800 000 000 GNF	0
40	Montant du droit fixe	2 000 000
50	Calcul du droit proportionnel	
55	Valeur indiquée sur le contrat de bail lorsqu'il existe	168 000 000
57	Valeur égale à dix pourcent de la valeur vénale ; la valeur vénale étant égale à 70% du prix de revient de la propriété foncière définie aux articles 261 et 262 du CGI	1
60	Taux applicable (%) - 15% / 5% (Art.300 Bis III. Du CGI) / 10% (Art.300 Bis IV. Du CGI)	15
65	Montant du droit proportionnel	25 200 000
70	Calcul de la contribution des Patentes	
71	Montant de la contribution des patentes avant exonération	27 200 000
80	Montant de l'exonération de droit commun, le cas échéant (à justifier avec pièce jointe)	0



DECLARATION

*Ce document est généré électroniquement par le système.
Pour vérifier son authenticité, vous pouvez flasher le QR Code apposé sur ce document.*

Référence de l'impôt	DR02602100003368080	Date d'édition	10/02/2026
Centre des Impôts	Centre des moyennes entreprises Conakry 1		

01 - IDENTIFICATION DU CONTRIBUABLE

Raison sociale	SOCIETE MT SOLUTION GUINEE SARL		
NIFp	369750369	Clé TVA	3J
Secteur d'activité	Construction		
Géolocalisation	Longitude : -13.71066 - Latitude : 09.51060		
Adresse	CONAKRY		
Quartier	ALMAMYA I		
Commune	KALOUM	Téléphone	624-39-87-97
Déclarant	CISSE Aissatou		

02 - INFORMATIONS SUR LA DECLARATION

Montant débit	27 200 000	Montant crédit	0
Code nature d'impôt	PATENTE	Période	Année 2026
Nature d'impôt	Patente MATAM		
Date limite	17/02/2026	Date de validation	10/02/2026

03 - DETAIL DE LA DECLARATION

Indice	Désignation	Valeur
81	Taux de l'exonération de régime dérogatoire	0
82	Montant exonéré par régime dérogatoire	0
91	Montant de la Contribution des Patentes (personnes morales)	27 200 000
92	Montant de la Contribution des Patentes (personnes physiques)	0



ANNEXE

04 – LISTE DES PIECES JOINTES TRANSMISES

Nom du fichier	Type de fichier
MTS_2026_PATENTE.pdf	Documents justificatifs pour la déclaration